

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2008)
Heft: 4: Permettre le changement

Artikel: Le travail social communautaire sous le regard des personnes concernées
Autor: Ragettli, Thomas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le travail social communautaire sous le regard des personnes concernées

Une particularité du travail dans des communes touristiques réside dans le fait qu'elles doivent savoir concilier les attentes de la population locale et celles des vacanciers. Cela s'est aussi vérifié lors des travaux de la commission «Vieillir à Flims», qui a analysé la situation des seniors avec Pro Senectute Grisons, avant de remettre une liste de recommandations aux autorités communales.

Thomas Ragettli – Maire de Flims (GR)

La commune de Flims attache beaucoup d'importance au travail en faveur des personnes âgées. C'est pour cette raison que le Conseil municipal a mis sur pied la commission «Vieillir à Flims», à laquelle le maire et le secrétaire communal se sont aussi associés. La démarche retenue – une commission de douze membres issus de milieux très différents (soins à domicile, paroisse, direction de home, médecin de famille, proches soignants, retraités) accompagnée dans ses travaux par des spécialistes de Pro Senectute – a favorisé l'ouverture de discussions très animées.

Rester chez soi

Il s'est vite avéré que le plus grand désir des seniors est de vivre chez eux jusqu'à un âge avancé. Répondre à ce souhait suppose la mise en place d'un ensemble de prestations très complet, des services de coursiers à un programme d'activités, en passant par une offre intégrale de soins à domicile et une infrastructure communale adaptée aux besoins des seniors, s'agissant par exemple des transports publics et des taxis.

En même temps, les manifestations publiques et les sondages effectués dans le cadre du projet ont montré qu'il existe aussi une demande de logements plus adaptés aux seniors.

La commission a jugé important d'associer les seniors d'aujourd'hui et de demain au projet, pour que le rapport tienne compte dès le départ des besoins des personnes concernées. Il a été réjouissant de constater que les personnes âgées se déclarent dans l'ensemble satisfaites de l'offre proposée par la commune. Quant aux souhaits exprimés, ils n'ont rien d'utopique. Ils correspondent à un besoin légitime de pouvoir garder autant que possible son autonomie et son indépendance durant la vieillesse, quel que soit l'état de santé. Les seniors attachent une très grande importance au fait de pouvoir rester au village, car c'est ici qu'ils peuvent entretenir de bons contacts sociaux. Perdre ces contacts à cause d'un déménagement forcé entraînerait bien souvent des conséquences fatales.

Associer les vacanciers

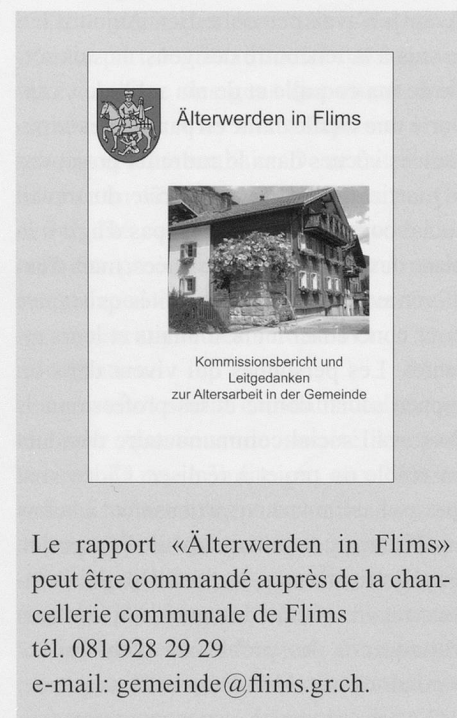
Outre la population locale, il ne faut pas oublier les vacanciers qui viennent au village depuis de nombreuses années. Ces hôtes songent souvent à élire domicile dans leur lieu de vacances pour leur retraite. La commune de Flims veut être mieux préparée à les recevoir.

«Il importe d'associer d'emblée toutes les personnes concernées dans les travaux du projet.»

Le rapport porte déjà ses premiers fruits: la pose d'une vingtaine de bancs flambant neufs, l'extension du réseau de bus, le remplacement des couvercles de containers lourds par des matériaux plus légers ou la réfection des bordures de trottoir ont rencontré un grand succès. Le rapport sur la vieillesse a permis à la commune de prendre conscience des soucis et des besoins de la population âgée.

Rien que pour cette raison, l'élaboration du rapport en valait déjà la peine!

A la clôture du projet, le rapport a été présenté au public à l'occasion d'une manifestation qui a suscité un vif intérêt. Les recommandations concernant la mise en place d'un dispositif très complet en faveur des personnes âgées dans la commune ont été acceptées et intégrées dans l'agenda. Une commission de la vieillesse, composée de trois membres (physiothérapeute, médecin de famille, pasteur), a été instituée, afin de soutenir et de conseiller les autorités communales. Cette commission permanente aura pour mission de poursuivre le développement de ces recommandations, de discuter des besoins exprimés par la population, et de les soumettre aux autorités communales, dans le but de stimuler la création de nouvelles offres, prestations de services et activités. La commune de Flims entend ainsi renforcer, à long terme, sa notoriété de lieu de résidence et de vacances où il fait bon vivre pour les seniors.



Le rapport «Älterwerden in Flims» peut être commandé auprès de la chancellerie communale de Flims
tél. 081 928 29 29
e-mail: gemeinde@flims.gr.ch.